

Le mercredi 29 novembre 2006

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 novembre 2006, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Stéphanie Pilon, Louise Piché Larocque, Denise Miron Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, , Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Bernard Caron et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marjolaine Sicard, commissaire représentant les parents (primaire), et monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : madame Chantal Galipeau et monsieur Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques

M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

M. Kevin Huneault, Vérificateur

La directrice générale, Mme Thonnard, ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes, particulièrement la nouvelle commissaire parent, madame Marjolaine Sicard. Mme Thonnard explique la procédure qui sera suivie pour l'assemblée et l'élection à la présidence, telle qu'élaborée conjointement avec le service juridique de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-1 Présidence d'assemblée

- La commissaire madame Madeleine Aumond propose le commissaire monsieur Damien Lafrenière comme président d'assemblée.
- Le commissaire monsieur Daniel Legault appuie la proposition.
- La commissaire madame Louise Piché Larocque propose la fermeture de la période de mise en candidature.
- Le commissaire monsieur Damien Lafrenière accepte la candidature.

Le mercredi 29 novembre 2006

RÉSOLUTION 2006-CC-137

Présidence d'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le commissaire monsieur Damien Lafrenière soit nommé président d'assemblée pour la séance du 29 novembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 RÉSOLUTION 2006-CC-138

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

Ouverture de la séance

- 1- Présidence d'assemblée
- 2- Ordre du jour
- 3- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2006-10-25
b) Suivis
- 4 Parole au public
- 5 a) Correspondance
b) États financiers (point déplacé de C-2 à A-5 b)
- 6- Dossier de la fiscalité scolaire
- 7- «Mission, mandats et composition» de la Table Éducation Outaouais
- 8- Partenariat socio-économique Vallée de la Gatineau (Complicité EMPLOI)
- 9- Conseil général du 24 novembre 2006
- 10- Informations de la directrice générale
- 11- Compte rendu de la session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, tenue les 21 et 22 avril 2006
- 12- Compte rendu des assemblées régulières du conseil d'administration de la Corporation Fibre Picanoc, tenues les 6 mai 2006 et 14 août 2006**
- 13- Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 19 septembre 2006
- 14- Compte rendu de la rencontre de la table de développement social tenue le 13 novembre 2006**
- 15- Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion tenue le 17 octobre 2006

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaire 2007-2008
- 2- Effectifs scolaires au 29 septembre 2006 – tableaux synthèses
- 3- Politique de frais exigés aux parents et aux élèves
- 4- Technologies de l'information et des communications
- 5- Poursuivre et réussir la réforme engagée

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- États financiers (point déplacé de C-2 à A-5 b)**
- 3- Politique d'achat
- 4- Mise aux normes du terrain de tennis – CÉHG
- 5- Contrat de transport

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-138) suite

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Statistiques PAE
- 2- Données présence au travail 2005-2006
- 3- Négociation entente locale
- 4- Campagne de respect
- 5- Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés 2006-2007
- 6- Démissions, personnel de soutien
- 7- Carte des circonscriptions

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
 - a) Party de Noël
- 2- Élection à la présidence
- 3- Représentation au conseil général
- 4- Changement de signataire des effets bancaires
- 5- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3A) RÉSOLUTION 2006-CC-139

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 octobre 2006

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 octobre 2006 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la section des absences (l'absence de la commissaire madame Stéphanie Pilon était motivée).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3B) Suivis

Mme Thonnard explique que les suivis seront traités au cours des points suivants.

A-4 Parole au public

Il n'y a pas de questions du public.

A-5 A) Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Annette Dumouchel concernant la pièce CC-7, de la commissaire madame Louise Piché Larocque à propos des pièces CC-1 et CC-3 et de la commissaire madame Madeleine Aumond au niveau de la pièce CC-6. Dans ce dernier cas, le sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de transport.

Le mercredi 29 novembre 2006

A-5 B) États financiers

M. Beaudin souligne que la Fédération des commissions scolaires du Québec avait demandé que les commissions scolaires réduisent leur surplus accumulé. Le vérificateur, M. Huneault, de la firme Dumoulin Éthier Lacroix, présente les états financiers. M. Beaudin et Mme Thonnard répondent aux questions des commissaires Bernard Caron, Louise Piché Larocque et Charles Langevin, puis M. Beaudin explique les documents «Surplus (déficit) cumulé» et «État des résultats».

RÉSOLUTION 2006-CC-140

États financiers 2005-2006

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Dumoulin Éthier Lacroix;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers du fonds d'opération courante et du fonds d'investissement par le comité des ressources administratives de la CSHBO;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2005-2006, tel que présenté par les vérificateurs Dumoulin Éthier Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Dossier de la fiscalité scolaire

Mme Thonnard présente les documents et le conseil des commissaires décide d'adopter la résolution et les lettres

RÉSOLUTION 2006-CC-141

Taxes scolaires

CONSIDÉRANT qu'à la suite des représentations des commissions scolaires, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a déposé le projet de loi 43 modifiant la *Loi sur l'instruction publique* et la *Loi sur la fiscalité municipale* afin d'aider les contribuables à assumer l'impact de la hausse de la valeur foncière de leur propriété;

CONSIDÉRANT que les municipalités et les unions municipales qui les représentent se sont ingérées dans le débat en demandant au gouvernement de diminuer le plafond de la taxe scolaire et de payer pour l'ensemble des besoins en éducation;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal ont signé une entente avec le gouvernement du Québec pour un nouveau partenariat fiscal et financier de plus de 3,8 milliards de dollars pour les années 2007 à 2013 qui leur octroie notamment le remboursement de la TVQ et de taxes diverses;

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-140) suite

CONSIDÉRANT que l'impôt foncier est utilisé pour financer en partie l'éducation publique dans sept provinces canadiennes;

CONSIDÉRANT que la taxe scolaire permet de financer localement le système public d'éducation du Québec pour plus de 1,2 milliard de dollars;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires sont des gouvernements locaux, autonomes et responsables au même titre que les municipalités et qu'elles financent des services de proximité à la population (direction d'école, secrétariat, conciergerie, transport scolaire, entretien des écoles, etc.) à un coût de gestion très bas;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires assument une mission fondamentale et prioritaire dans notre société qui est d'assurer une éducation de qualité à tous les élèves, peu importe leur situation socioéconomique et géographique;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond :

- de rappeler aux municipalités que les États généraux sur l'éducation ont confirmé le rôle et la place des commissions scolaires sans remettre en cause le financement du système public d'éducation;
- de demander aux élus municipaux du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de respecter l'autonomie des commissions scolaires en matière d'impôt foncier local et le rôle des élus scolaires;
- de demander à leurs représentants au sein de l'UMQ et de la FQM de cesser leur campagne de banalisation de la mission des commissions scolaires visant à évaluer les gouvernements locaux scolaires du champ d'impôt foncier;
- de réaffirmer la détermination de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à travailler avec ses partenaires du monde municipal au développement du système public d'éducation du Québec dans le meilleur intérêt des deux paliers de gouvernement local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Mission, mandats et composition» de la Table Éducation Outaouais

Mme Thonnard présente les documents et explique que la Table Éducation Outaouais est composée de trois principales composantes : politique, administrative et corporative. Elle répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

A-8 Partenariat socio-économique Vallée de la Gatineau (Complicité EMPLOI)

Mme Thonnard présente les documents qui ont été déposés lors de la conférence de presse du 24 octobre et de la soirée du 15 novembre et répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souligne qu'il s'agit d'un beau projet qui encourage la relève.

Le mercredi 29 novembre 2006

A-9 Conseil général du 24 novembre 2006

La commissaire madame Madeleine Aumond aborde plusieurs dossiers discutés lors de ce conseil général.

La Fédération a pris position concernant les propos tenus lors du congrès de l'Action démocratique du Québec relativement à l'abolition des commissions scolaires. Il s'agit d'un dossier chaud et il a été demandé que le président de la Fédération, M. André Caron, fasse des représentations.

Fiscalité scolaire : l'impôt foncier est en hausse, alors que le taux de la taxe scolaire reste au même point. Le conseil général recommande que le paiement de la taxe scolaire se fasse en deux versements.

Projet de loi 32 : le conseil général accepte que les élèves soient initiés à la démocratie scolaire mais s'oppose à la création de postes de commissaires élèves.

Mme Isabelle Hurtubise a été assignée à la formation des personnes professionnelles.

Le prochain congrès aura lieu les 24 et 25 mai 2007, sous le thème «Agir, c'est investir dans l'avenir». Le pré-programme est déjà disponible.

Certaines commissions scolaires envoient des feuillets d'information avec les comptes de taxes, afin de tenir les citoyens et citoyennes au courant des changements. M. Beaudin prend note de cette façon de faire et verra s'il y a lieu de l'utiliser.

Le conseil général a aussi discuté des services de garde, des attestations d'études professionnelles, des politiques touchant les personnes handicapées et des négociations sur les conventions collectives.

A-10 Informations de la directrice générale

Mme Thonnard aborde divers sujets.

Elle distribue de l'information relativement à une activité au bénéfice des œuvres de sœur Rita, «Patinons pour la générosité».

Concernant le renouveau pédagogique, elle souligne que M. Rondeau en parlera sous peu et présentera plusieurs documents reçus récemment.

Dans le dossier de l'ébénisterie, les choses avancent peu à peu. Le ministère annoncera d'ici une semaine ou deux l'octroi des montants requis et les négociations avec la Commission scolaire Western Quebec avancent. Une rencontre aura lieu d'ici deux semaines entre la CSHBO, la CSWQ et la Direction régionale. Pour ce qui est de l'acquisition du matériel requis pour le cours, des partenaires du milieu sont intéressés à s'impliquer. Mme Thonnard dit espérer que tout le dossier soit attaché en janvier 2007.

Le mercredi 29 novembre 2006

Un poste temporaire de conseiller pédagogique a été ouvert dans le Cœur-de-la-Gatineau, en vue de seconder la direction en attendant que soit comblé le poste de direction adjointe, mais il n'y a pas eu de candidature. Pour le poste de direction adjointe, le concours sera relancé lundi et sera ouvert, c'est-à-dire sans limite de temps, et le restera tant et aussi longtemps que le poste ne sera pas comblé.

Au niveau de la planification stratégique, le lancement officiel des opérations d'évaluation du plan actuel et de préparation du prochain plan a eu lieu lors d'une conférence de presse tenue le 24 novembre. Il s'agissait d'ailleurs de notre première expérience de conférence de presse à distance, avec Fort-Coulonge.

A-11 Compte rendu de la session du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, tenue les 21 et 22 avril 2006

Dépôt du compte rendu.

A-12 Compte rendu des assemblées régulières du conseil d'administration de la Corporation Fibre Picanoc, tenues les 6 mai 2006 et 14 août 2006

Dépôt des comptes rendus. Les dates sont corrigées.

A-13 Compte rendu de la réunion du comité de parents tenue le 19 septembre 2006

Le compte rendu est déposé.

A-14 Compte rendu de la rencontre de la table de développement social tenue le 13 novembre 2006

Dépôt du compte rendu. La date est corrigée.

A-15 Compte rendu de la réunion du comité consultatif de gestion tenue le 17 octobre 2006

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires 2007

M. Rondeau présente la procédure et explique le processus de consultation.

B-2 Effectifs scolaires au 29 septembre 2006 – tableaux synthèses

M. Rondeau présente la version finale des tableaux.

Le mercredi 29 novembre 2006

B-3 RÉSOLUTION 2006-CC-142 **Politique sur les frais exigés aux parents et aux élèves**

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une politique relative aux frais exigés aux parents et aux élèves;

CONSIDÉRANT les avis favorables des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité de parents, le comité des ressources éducatives;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter la Politique sur les frais exigés aux parents et aux élèves, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 **Technologies de l'information et des communications**

M. Rondeau souligne que les commissaires disposent maintenant d'une adresse courriel de la commission scolaire (xyz@csbbo.qc.ca). Certains commissaires demandent que leur adresse courriel apparaisse dans leur section du site Internet et qu'une procédure soit aussi préparée pour expliquer l'utilisation du système de courriel de la commission scolaire. Une formation de trente minutes doit être mise sur pied avant la prochaine séance du conseil.

B-5 **Poursuivre et réussir la réforme engagée**

M. Rondeau présente des documents émis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et répond aux questions des commissaires madame Louise Piché Larocque et monsieur Charles Langevin. Mme Thonnard précise qu'une rencontre pourrait être organisée pour discuter des enjeux du renouveau pédagogique.

C) **SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE**

C-1 RÉSOLUTION 2006-CC-143 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la CSHBO du 24 octobre au 7 novembre 2006 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 **États financiers**

Point déplacé en A-5 b.

Le mercredi 29 novembre 2006

C-3 RÉSOLUTION 2006-CC-144 **Politique d'achat**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter la politique d'achat, telle que déposée par le directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2006-CC-145 **Mise aux normes du terrain de tennis - CÉHG**

Demande de subvention de la Ville de Maniwaki, en partenariat avec la CSHBO, au projet de 160 680 \$ pour la mise aux normes du terrain de tennis de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT que la Ville de Maniwaki fera une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au montant de 70 500 \$ dans le cadre du fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Maniwaki sera le maître-d'œuvre du projet et qu'elle contribuera financièrement pour un montant de 50 900 \$;

CONSIDÉRANT que la mise aux normes du terrain de tennis sera bénéfique pour notre clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'accepter que la CSHBO contribue monétairement sa juste part comme partenaire, à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2006-CC-146 **Ajout d'autobus à Lac-Ste-Marie**

CONSIDÉRANT la longueur du parcours et la nature des chemins et l'augmentation de la clientèle transportée;

CONSIDÉRANT la fermeture de l'école de Farrelton par la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en 2007-2008;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif de transport;

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-146) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu d'accepter la proposition de Transport Lemens, conformément à l'appel d'offres sur invitation du 26 octobre 2006, à 10 h, et d'entériner le contrat de transport pour un véhicule de neuf (9) rangées de banquettes pour les 146 jours restants à l'année scolaire 2006-2007 accordé à Transport Lemens le 1^{er} novembre 2006.

De plus, il est résolu que la présidence et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, soient mandatées pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Statistiques PAE

M. Houde dépose les statistiques, comme à chaque année.

D-2 Données présence au travail 2005-2006

M. Houde dépose et présente le document. Il se dit en réflexion sur les moyens à utiliser pour faire de la prévention et de l'intégration.

D-3 Négociation entente locale

M. Houde explique que le syndicat a demandé d'aller en négociation sur l'entente locale et il fait le bilan de la situation.

D-4 Campagne de respect

M. Houde explique les activités qui sont prévues pour cette campagne. Deux commissaires sont choisies pour siéger sur le jury des divers concours qui seront mis sur pied, soit mesdames Denise Miron Marion et Madeleine Aumond. Il répond aux questions des commissaires mesdames Diane Nault et Louise Piché Larocque.

D-5 Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés 2006-2007

La liste est déposée. M. Houde souligne que des mises à jour restent à faire. Cette liste inclut aussi le relevé des cours de suppléance de l'UQO. D'ailleurs, à ce niveau, une autre cohorte a été mise sur pied, incluant 7 personnes du Pontiac et 12 de la Vallée de la Gatineau.

Le mercredi 29 novembre 2006

D-6 RÉSOLUTION 2006-CC-147 **Démission personnel de soutien**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte des démissions des personnes suivantes :

NOMS	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Marguerite Langlois	Surveillante d'élèves, Bouchette
Danielle Dubois	Surveillante d'élèves, Sieur-de-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 **Carte des circonscriptions**

M. Millar explique que la Commission de la représentativité électorale a accepté le projet de redécoupage préparé par la commission scolaire et qu'une carte des nouvelles circonscriptions a été préparée. Il précise que le nouveau découpage n'entrera en vigueur qu'au printemps prochain, dans la mesure où des élections se tiennent en 2007 comme prévu.

E- **AUTRES** :

E-1 **Questions des commissaires**

a) **Party de Noël**

Les commissaires s'entendent pour la date d'une rencontre sociale, soit le 10 janvier, de 17 h à 19 h, à l'auberge des Deux-Rives, de Kazabazua.

Aussi, la commissaire madame Annette Dumouchel mentionne qu'il y a un malentendu à l'Île-du-Grand-Calumet, avec la municipalité et la Sûreté du Québec, concernant le dossier de la cour d'école. Mme Thonnard va contacter ces organismes pour éclaircir les choses.

Les commissaires madame Diane Nault et messieurs Bernard Caron et Charles Langevin émettent des commentaires sur la livraison des dossiers du conseil des commissaires.

La commissaire madame Marie-Anne Poulin soulève une problématique concernant un point de débarquement et d'embarquement des élèves à la Cité étudiante et M. Beaudin va se pencher sur cette question.

E-2 **Élection à la présidence**

- La commissaire madame Diane Nault propose la directrice générale, Mme Thonnard, comme présidente d'élection.
- Le commissaire monsieur Reid Soucie appuie la proposition.
- Mme Thonnard accepte la proposition.

Le mercredi 29 novembre 2006

- Mme Thonnard demande aux commissaires s'ils souhaitent que le vote soit secret.
- À l'unanimité des voix, les commissaires s'expriment pour un vote secret.
- Mme Thonnard demande aux commissaires s'ils souhaitent un période de discours pour les candidats et candidates.
- À la majorité des voix, sept contre six, les commissaires votent pour qu'il n'y ait pas de période de discours.

La présidente d'élection, Mme Thonnard, ouvre la période de mise en candidature.

- La commissaire madame Louise Larocque Piché propose la commissaire madame Madeleine Aumond à la présidence.
- Le commissaire monsieur Charles Langevin appuie la proposition.
- La commissaire madame Guylaine Marcil propose la commissaire madame Diane Nault à la présidence.
- Le commissaire monsieur Bernard Caron appuie la proposition.
- Le commissaire monsieur Daniel Moreau propose la fermeture de la période de mise en candidature.
- La commissaire madame Marie-Anne Poulin appuie la proposition.
- La présidente d'élection, Mme Thonnard, demande à la commissaire madame Diane Nault si elle accepte la mise en candidature.
- La commissaire madame Diane Nault accepte la mise en candidature.
- La présidente d'élection, Mme Thonnard, demande à la commissaire madame Madeleine Aumond si elle accepte la mise en candidature.
- La commissaire madame Madeleine Aumond accepte la mise en candidature.

La présidente d'élection, Mme Thonnard, déclare la tenue d'un vote à la présidence.

Elle nomme un secrétaire d'élection, en la personne de M. Millar, et deux scrutateurs, en les personnes de M. Houde et M. Rondeau.

Elle explique que la commissaire madame Chantal Galipeau, prévoyant être absente à la réunion de ce soir, avait remis il y a quelques jours une enveloppe scellée pour voter lors de ce scrutin. Après vérification auprès du service juridique de la Fédération des commissions scolaires du Québec, il appert que ce vote ne peut être valide, puisque les candidats et candidates n'ont été nommés officiellement qu'aujourd'hui. L'enveloppe de la commissaire madame Chantal Galipeau ne sera donc pas utilisée et elle lui sera remise, toujours scellée, à la prochaine assemblée.

Le mercredi 29 novembre 2006

Les bulletins de vote sont distribués et les commissaires votent.
Les bulletins de vote sont ramassés et les scrutateurs s'isolent pour compter les votes.

M. Houde annonce qu'il y a eu treize votants et que la commissaire madame Diane Nault est élue au poste de présidente de la commission scolaire.

RÉSOLUTION 2006-CC-148 Présidence

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que la commissaire madame Diane Nault soit nommée présidente de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2006-CC-149 Conseil général

CONSIDÉRANT le résultat de l'élection à la présidence de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires nomme la commissaire madame Madeleine Aumond comme déléguée officielle au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et nomme la commissaire madame Diane Nault comme substitut, selon la formule prescrite par les résolutions 2005-CC-057 et 2005-CC-120.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2006-CC-150 Changement de signataire des effets bancaires

CONSIDÉRANT la démission du président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de nommer des représentants pour exercer les pouvoirs de gestion suivants :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la commission scolaire;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des personnes en cas d'absence des personnes représentées;

Le mercredi 29 novembre 2006

(RÉSOLUTION 2006-CC-150) suite

CONSIDÉRANT que les pouvoirs des représentants devront s'exercer de la façon suivante :

- en première instance, la signature de la direction générale et de la présidence du conseil des commissaires;
- toujours deux signatures;
- toujours une signature d'un gestionnaire;
- toujours une signature d'un membre du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'autoriser les personnes suivantes à être signataires des effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- madame Marlène Thonnard, directrice générale
- madame Diane Nault, présidente du conseil des commissaires;

et, en cas d'absence d'une des personnes, en assurant toujours l'obligation d'un représentant du personnel de gestion et d'un représentant du conseil :

- monsieur Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;
- madame Madeleine Aumond, vice-présidente du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RÉSOLUTION 2006-CC-151

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Legault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 31 janvier 2007, à Maniwaki.

Secrétaire général

Présidente